

Coulombe, Marie-Lou

De: Coulombe, Marie-Lou
Envoyé: 3 novembre 2020 11:46
À: Frédéric Gauthier
Cc: Lavoie, Dominique; Bergeron, Jasmin
Objet: Questions et commentaires concernant le projet minier Matawinie (Dossier 3211-16-019)

Bonjour M. Gauthier,

Les questions suivantes s'inscrivent dans le cadre de l'étape de l'analyse de l'acceptabilité environnementale de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement pour l'étude d'impact du projet mentionné en objet. L'analyse environnementale vise essentiellement à mesurer l'acceptabilité environnementale du projet.

QC-1

L'initiateur doit s'engager à informer la communauté attikamek de Manawan lors de découvertes archéologiques.

QC-2

La réponse à la **QCAE3-3** indique que Nouveau Monde Graphite Inc. s'engage à fournir, de façon semestrielle pour les 6 premières années d'exploitation et annuellement par la suite, la synthèse des résultats des mesures provenant de la station du Domaine Lagrange pour les périodes où des plaintes en matière de bruit auraient été reçues. Nous comprenons donc que la diffusion des données de la station du Domaine Lagrange serait limitée aux périodes où des plaintes sont reçues, alors que la demande d'engagement concerne l'ensemble des données. Ainsi, l'initiateur doit s'engager à ce que les synthèses des résultats soient présentées selon les fréquences mentionnées dans la réponse même si aucune plainte n'était formulée.

Les réponses à ces questions doivent être regroupées dans une lettre distincte (addenda). Une version électronique de cette lettre doit être soumise au ministre ainsi que deux (2) copies papier. Nous vous rappelons que la version électronique des documents doit respecter les critères suivants :

- les documents ne doivent pas excéder 100 Mo. Au besoin, les fichiers devront être scindés en parties distinctes et clairement identifiées;
- les fichiers ne devront pas être protégés par un mot de passe ou tout autre attribut de protection (signature numérique d'approbation, etc.) afin de permettre l'ajout d'une étiquette de codification sur la page couverture;
- la reconnaissance de texte doit être possible;
- les fichiers devraient inclure les signets facilitant la consultation électronique à l'intérieur d'un même document. Ceux-ci devraient refléter au minimum le contenu de la table des matières ainsi que la liste des figures et tableaux s'il y a lieu. Il est préférable d'éviter les signets hyperliens hors du document;
- éviter de fournir les annexes individuellement. S.v.p., rassemblez-les en fichiers de 100 Mo maximum;
- l'information descriptive des fichiers ne devra pas comporter de renseignement nominatif.

À la suite de la réception de ce complément d'information et à sa validation, la Direction de l'évaluation environnementale des projets miniers et nordiques et de l'évaluation environnementale stratégique pourra poursuivre l'analyse environnementale. Dans ce contexte, n'hésitez pas à contacter M^{me} Coulombe pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez la rejoindre par courriel à marie-lou.coulombe@environnement.gouv.qc.ca.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations,

Marie-Lou Coulombe, M.Sc., biologiste

Chargée de projets

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS NORDIQUES ET MINIERS

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

675 René-Lévesque Est, 6^e étage, boîte 83

Québec (Québec) G1R 5V7

Tél: (418) 521-3933 poste 4792

marie-lou.coulombe@environnement.gouv.qc.ca